

N° IV./83



Bulletin de

L'A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29
C.C.P. 21897-05 PARIS

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73
° IS.S.N. : 0245-7504

BULLETIN TRIMESTRIEL N° IV/83

Imprimé par les soins de l'A.N.A.I.
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

AM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

Adresse de la revue :
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

Tél. : 261 41.29

Sommaire

- <u>Le MOT de la PRESIDENTE</u>	pages 1 et 2
I - <u>ACTIVITES de l'A.N.A.I.</u>	
1 - Autorités de Tutelle	
. Informations générales.	page 2
. Informations administratives.	
2 - Conseil d'Administration	page 3
3 - Problèmes particuliers	page 4
. Cimetières de SAIGON.	
. Retour des corps de militaires morts pour la France.	
. Restauration du Temple du Souvenir.	
. Manifestations diverses.	
II - <u>VIE des SECTIONS</u>	pages 4 et 5
III - <u>INDOCHINE d'HIER</u>	page 6
IV - <u>INDOCHINE d'AUJOURD'HUI</u>	page 7
V - <u>INFORMATIONS DIVERSES</u>	
. Bibliographie	page 7
. Communiqués	page 8
. Avis de recherche	page 8
. Carnet de l'A.N.A.I.	page 8
<u>APPEL IMPORTANT</u>	page de couverture

LA PRESIDENTE

H. Bastid

Madame Hélène BASTID

Chers Amis de l'A.N.A.I.,

Pendant ce bel été ensoleillé ma pensée s'est portée bien souvent près de vous - connus ou inconnus - mais tous très près de mon cœur. Je vous ai imaginés, penchés sur des problèmes de carnet de change pour ceux qui souhaitent franchir des frontières, ou plus simplement sur des carnets de comptes pour ceux chargés de famille et responsables de leurs vacances, obligés peut-être de modifier des projets initiaux, dévorés par l'animal rongeur nommé "IMPOTS"!

En dépit et à cause des appareils de guerre qui grondent au LIBAN, en IRAN, en IRAK et ailleurs, nous devons être conscients de l'effort demandé à chacun pour cultiver et répandre autour de nous courage, confiance et sérénité.

x

J'ai la très grande satisfaction de vous annoncer un certain nombre de distinctions dont l'A.N.A.I. se réjouit, puisqu'elles sont décernées à des amis :

- Et tout d'abord la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite de Madame Jeanne COLIN, notre Secrétaire Générale Adjointe.

Depuis 1949, Madame COLIN a rejoint le groupement des visiteuses des Hôpitaux militaires, au sein duquel elle n'a cessé d'œuvrer avec un dévouement et une constance exemplaires. Elle fut victime Japonais qui ont, en mars 1945, exécuté l'Administrateur René COLIN, son mari, et fut emprisonnée avec ses enfants en bas âge.

Cette décoration est la récompense de ses mérites exceptionnels et je suis sûre d'être votre interprète en la félicitant de tout notre cœur.

- C'est ensuite la promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur décernée à Monsieur le Préfet BARBIER, Secrétaire Général du Comité National d'Entraide Franco-Vietnamien, Franco-Cambodgien, Franco-Laotien - dont l'A.N.A.I. est membre du Conseil d'Administration. L'œuvre accomplie par le Préfet BARBIER, au sein de cet organisme, est considérable. Les 99.000 réfugiés venus en France depuis 1975 lui doivent d'être accueillis, hébergés et insérés dans la communauté française.

- Enfin, il m'est extrêmement agréable de vous apprendre la promotion au grade de Commandeur de l'Ordre National du Mérite du Commandant LE RAY, Président de notre Section du Rhône, ancien administrateur, ancien officier, un des plus "Anciens d'Indochine" connus. Cette distinction récompense toute une vie de dévouement à la France et à l'Indochine.

x

Mais je n'ai pas que de bonnes nouvelles à vous apprendre. C'est ainsi que vous avez certainement partagé avec nous les sentiments de tristesse au sujet des "cimetières de SAIGON" dont nous vous avons déjà entretenus. Il m'a semblé nécessaire, cependant, de vous redire la mise au point que nous avons fait paraître dans la "Voix du Combattant" (numéro de septembre-octobre 1983).

Nos démarches répétées devant les plus hautes instances de l'Etat et du Gouvernement n'ont abouti qu'à retarder les délais d'exécution de la disparition des cendres de nos compatriotes inhumés à SAIGON. Souhaitant que les Anciens d'Indochine soient avisés des décisions inhumaines prises par les autorités vietnamiennes, nous avons été amenés à faire paraître des communiqués dans le Figaro et le Monde des 2 et 3 juillet. Voici les derniers renseignements que nous avons pu recueillir sur cette douloureuse question :

- Seules 85 demandes de retour des cendres ont été formulées. Ceci prouve le manque d'information de l'opinion française par le gouvernement. Ces demandes seront satisfaites, les exhumations se faisant de façon "convenable", en présence de notre Consul Général. Les cendres seront rapatriées vers la France dans les prochaines semaines.

- Les corps non réclamés sont exhumés par les autorités vietnamiennes, maintenus dans un cercueil et rassemblés au même endroit que l'avaient été ceux des religieux inhumés au cimetière de LANG CHA SA - près de BIEN HOA. Il nous reste encore à agir. Nous venons de formuler aux autorités françaises trois requêtes concernant :

- l'intervention de notre gouvernement pour que les corps non réclamés soient effectivement réunis comme il vient d'être dit ;

- l'information de l'opinion française sur le retour des urnes, afin que l'A.N.A.I. puisse organiser une cérémonie d'accueil ;

- enfin le destin des morts civils français inhumés dans les autres cimetières du Vietnam et du Laos ? Sans vouloir évoquer ceux du Cambodge qui ont dû disparaître du temps des Khmers Rouges.

Ainsi le Gouvernement français a laissé faire les autorités vietnamiennes qui veulent effacer la présence française en Indochine, même dans ses morts.

x

Enfin, j'ai également le pénible devoir d'évoquer devant vous la disparition de quelques personnalités éminentes de notre Association, la privant ainsi de leur présence chaleureuse et de leur notoriété.

Je voudrais rappeler tout d'abord qu'il y a un an le gendre de Madame COLIN, le Général de l'Armée de l'Air Paul CAZAILLET quittait les siens. Nous avons une pensée pieuse et fidèle en l'anniversaire de ce deuil. Le Général CAZAILLET était Commandeur de la Légion d'Honneur. Au cours de sa brillante carrière militaire, il fit deux séjours en Extrême-Orient : pilote au G.T. 2/62 (Franche-Comté) en 1943, et au G.T. 1/19 (Gascogne) en 1952. Il est nommé Général de Brigade Aérienne en 1975. Par la suite, il occupe un haut poste à la S.N.I.A.S. où ses talents furent mis en valeur. Nous prions Madame CAZAILLET et ses enfants d'accepter notre pensée de profonde sympathie.

Notre Association fut douloureusement éprouvée au cours de ces derniers mois.

En regrettant de ne pouvoir en parler plus longuement, nous saluons la mémoire de ces personnalités disparues :

- le Général de Corps Aérien DECHAUX, Commandeur de la Légion d'Honneur. A assumé plusieurs commandements en Indochine pendant 7 ans. Après avoir commandé l'escadrille du C.A.I.A.O. en 1958, il fut l'homologue du Général COGNY comme

commandant du G.A.T.A.C. NORD, de 1953 à 1954. Il était membre de notre Comité d'Honneur depuis sa création en 1981. Il est décédé le 13 juillet dernier.

- Le Général de Division Jean LACOMME, grand officier de la Légion d'Honneur. Il était un "grand" Ancien d'Indochine où il fit de longs séjours, en particulier pendant la période de la seconde guerre mondiale. Il était attaché militaire à TOKIO en 1939. Ancien instructeur de ST CYR, ancien professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre, il était passionné d'histoire. Depuis de nombreuses années, il se dévouait au pèlerinage militaire de LOURDES ce qui lui valut la Médaille d'Or de la Ville de PARIS. Il est décédé le 26 juin 1983.
- Le Général de Division Jean-Julien FONDE, grand officier de la Légion d'Honneur. Ancien élève officier de réserve de ST MAIXENT, il accompagne le Maréchal LECLERC en Indochine. Chef de la délégation française à la commission centrale de liaison et de contrôle pour le Tonkin. Affecté en Algérie, il appliquera avec abnégation les ordres du Général de GAULLE.

Nous ajoutons que le Général Jean-Julien FONDE était l'auteur d'un nombre important de livres, dont "L'avenue Vietminh", en collaboration avec le Général MASSU et qui est un document fondamental pour l'histoire du conflit franco-indochinois. Décédé le 3 septembre 1983, ses obsèques ont eu lieu en l'église St Louis des Invalides.

Nous prions les familles de ces personnalités disparues d'accepter nos plus sincères condoléances, partageant leur grand deuil. Nous adressons ces mêmes condoléances ainsi que le témoignage de notre sympathie attristée aux familles des autres adhérents décédés dont nous donnons plus loin la trop longue liste.

x

Chers amis que cet hiver vous soit bienfaisant, que le Destin vous épargne les épreuves. Soyez assurés de mon attachement et de l'attachement de notre chère A.N.A.I.

H. BASTID

ACTIVITES de l'ANA.I.

I - AUTORITES de TUTELLE - **INFORMATIONS GENERALES** - Les services du **SECRETARIAT d'ETAT aux ANCIENS COMBATTANTS** ont quitté définitivement la rue de Bercy et - pour la Direction des Statuts et Services Médicaux - la rue de Bellechasse, pour s'installer 10 avenue du Val de Fontenay - 94120 FONTENAY SOUS BOIS - Tél. 876 11.35

Les nouveaux locaux sont situés dans un immeuble très moderne à 50 mètres de la station VAL DE FONTENAY, située sur la ligne A du R.E.R., direction MARNE LA VALLEE.

Deux recommandations : - téléphoner pour savoir si le bureau recherché est en état de fonctionner, soit au N° cité plus haut, soit au 346 13.25 et... s'armer de patience, car les correspondants sont longs à atteindre ;
- la gare du VAL DE FONTENAY a de très longs quais, avec plusieurs sorties dont une débouche sur une zone industrielle dont il est presque impossible de sortir. Donc bien regarder le plan avant de faire le voyage.

Il est sûr que ce changement m'améliorera pas l'étude des dossiers.

- **SITUATION des ANCIENS MILITAIRES ORIGINAIRES de la PENINSULE INDOCHINOISE, REFUGIES EN FRANCE** : Une décision très importante vient d'être prise pour ces personnels, après tant d'années d'incertitude. Elle a trait aux droits à pension militaire pour les anciens militaires français, d'origine indochinoise, non fonctionnaires :

- pas de pension proprement dite, mais une allocation viagère réversible ;
- même mode de calcul que pour les pensions : 2 % par année de service ;
- bénéfice de la campagne double reconnu jusqu'au 1er (ou 11) août 1954 ;
- services dans l'armée vietnamienne reconnus jusqu'au 1er octobre 1957 ;
- grade terminal retenu : le dernier grade obtenu dans l'armée française.

ATTENTION - Ces dispositions ont fait l'objet d'un échange de correspondance entre le Ministère de la Défense et le Secrétariat d'Etat au Budget, sous l'égide du Premier Ministre (le Général SIMON, chef du Cabinet militaire). Elles feront sans doute l'objet de textes réglementaires dont la parution n'est pas encore annoncée.

- **RENOUVELLEMENT des CONSEILS d'ADMINISTRATION des OFFICES DEPARTEMENTAUX des ANCIENS COMBATTANTS** - Une circulaire du Secrétariat d'Etat en date du 12 juillet 1983 vient de fixer les dispositions à suivre pour ce renouvellement, dont l'exécution doit s'étaler du 10 octobre au 10 novembre.

Dès la réception de ce document, nous avons demandé à nos Présidents de Section de traiter de cette affaire avec les Directeurs des Offices Départementaux afin de déposer leur candidature à ces Conseils. Il y a le plus grand intérêt à ce que notre Association, déjà représentée au Conseil National, le soit également à l'échelon départemental.

- **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES** - Nous énumérons ci-dessous un certain nombre de dispositions administratives qui peuvent intéresser nos adhérents.

NOUS NOUS BORNONS A EN INDIQUER LE SUJET, LAISSANT LE SOIN AUX INTERESSES DE S'ADRESSER A L'OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LEUR DEPARTEMENT. Cet organisme - dans tous les cas - est seul à même de juger si la situation présentée s'accorde bien aux textes réglementaires.

Retraite anticipée des Anciens Combattants - L'ordonnance du 26 mars 1982 sur l'abaissement de l'âge de la retraite modifie fondamentalement les avantages dont bénéficiaient auparavant les Anciens Combattants. Cette situation a amené l'ANA.I à poser le problème d'une retraite avant 60 ans pour cette catégorie de salariés. L'affaire est naturellement de longue haleine.

Quoiqu'il en soit, une circulaire du Directeur Général de l'O.N.A.C. (n° 82/19 du 3.5.82) précise le nouveau mécanisme de liquidation des pensions de retraite et les modalités de son application à certaines catégories de victimes de guerre. Bénéficient du taux plein, même s'ils ne justifient pas de la durée requise d'assurance : ... les anciens déportés et internés de la Résistance (ou) politiques, les anciens prisonniers de guerre (en fonction de l'âge de liquidation de leur pension), anciens prisonniers évadés ou rapatriés pour maladie.

De même une circulaire n° 82/34 du 4.8.1982 donne le mode de calcul de la pension de retraite en soulignant l'avantage de taux accordé aux Anciens Combattants (à condition qu'ils prennent leur retraite après 60 ans).

Avantages fiscaux accordés à certaines catégories d'Anciens Combattants. Circulaire 82/9 du 18.2.1982 : bénéfice de la demi-part supplémentaire (art. 195 du Code général des Impôts) est attribué aux contribuables âgés de plus de 75 ans titulaires de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité, ainsi qu'aux veuves âgées de plus de 75 ans des personnes mentionnées ci-dessus.

Les circulaires 82/12 et 83/5 des 3.3.82 et 17.2.83 explicitent les dispositions du texte précédent.

Avantages divers - exemption de la redevance sur les téléviseurs et magnétoscopes (circ. 83/13 du 2.5.83) : les pensionnés militaires au taux de 80 %.

- exonération du "forfait journalier" à la charge des hospitalisés : tous les pensionnés militaires d'invalidité (circulaire n° 82/14 du 25.5.83).

- indemnité de soins aux tuberculeux et assurance vieillesse (cf. circulaire n° 82/41 du 26/10/82).

- situation des veuves et ascendants de guerre (cf. circulaire n° 82/49 du 28/10/82).

- exonération de la taxe d'habitation (cf. circulaire n° 82/45 du 25/11/82).

- prix de journée des maisons de retraite de l'O.N.A.C. (cf. circulaire ON 3461 du 10.1.83)

- incidence des pensions militaires sur le droit à l'allocation-logement : la pension militaire d'invalidité ne doit pas être incluse dans le total des ressources pour le calcul des droits à l'allocation-logement (cf. fiche jointe à lettre de Mr J. LAURAIN en date du 15/10/83). Ces mêmes pensions sont affranchies de l'impôt sur le revenu.

N.B. - La liste de ces mesures a été établie d'après les documents reçus de l'O.N.A.C. ; il n'est donc pas sûr qu'elle soit exhaustive.

AUTRES INFORMATIONS - Les autorités d'HO CHI MINH VILLE ont institué des taxes supplémentaires sur les colis postaux, télégrammes et communications téléphoniques en provenance ou à destination de l'étranger. Ces mesures ne paraissent pas uniquement destinées à accroître les ressources du budget, mais sans doute à restreindre le droit des populations à communiquer avec leur famille installée à l'étranger.

II - CONSEIL d'ADMINISTRATION - Le Conseil National s'est réuni au Siège le 12 octobre de 17 h 30 à 20 h 30 : quinze membres étaient présents, les trois autres excusés en raison de leur absence de PARIS.

L'ordre du jour comprenait des questions importantes qu'il nous a semblé intéressant de communiquer à tous les adhérents.

1 - **Le "Rassemblement" des Anciens d'Indochine** - Le Conseil a approuvé les propositions du groupe de travail dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin. En conséquence, Monsieur PH. GRANDJEAN et le Général LOIZILLON prépareront un dossier destiné à être adressé - dans un premier temps - à une quinzaine d'Associations nationales ou Amicales spécifiquement "Anciens d'Indochine", à trois organisations importantes rassemblant expressément des Anciens d'Indochine (ACUF, UNACITA, PAITOE), à une dizaine d'Amicales Régionales en relations régulières avec l'A.N.A.I. (France et DOM-TOM)
Ce dossier comprendra :

- une lettre d'envoi expliquant l'intérêt de ce rassemblement correspondant d'ailleurs aux vœux exprimés par de nombreuses organisations en soulignant que, si l'affaire des "cimetières de SAIGON" avait pu être traitée par l'ensemble des Anciens d'Indochine, les résultats obtenus auraient été infiniment supérieurs.

- des propositions sommaires pour la création d'un "Groupe de liaison" des organisations (ou mouvements) des Anciens d'Indochine, dont les structures restent à déterminer, l'objectif viserait une amplification de leur audience auprès des Pouvoirs publics et des médias, une amélioration de l'image de la présence française en Extrême-Orient, la défense des intérêts moraux et matériels de tous les Anciens d'Indochine, quelle que soit leur origine.

Nous ne manquerons pas, naturellement, de tenir nos adhérents au courant de l'évolution de ce problème.

2 - **Fixation du taux de la cotisation 1984** - Comme annoncé dans notre bulletin IV/82, les nouveaux statuts de l'A.N.A.I. - approuvés au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mars dernier - comprennent un article 3.1 que le Conseil a décidé de mettre en application, sans attendre la reconnaissance d'utilité publique de notre Association. Le texte de cet article est le suivant :

- " L'Association est composée de membres d'Honneur, Bienfaiteurs, Donateurs et Adhérents, les uns et les autres sont, soit des personnes physiques ayant servi en Indochine ou attachées à ce pays, soit des personnes morales.
- " **Membres adhérents** : sont membres adhérents les personnes physiques ou morales acceptant de payer la cotisation annuelle normale ;
- " **Membres donateurs** : sont membres donateurs les personnes physiques ou morales acceptant de payer une cotisation au moins égale au double de la cotisation annuelle normale ;
- " **Membres bienfaiteurs** : sont membres bienfaiteurs les personnes physiques ou morales acceptant d'apporter une aide particulière à l'Association, notamment une participation annuelle égale ou supérieure à dix fois la cotisation annuelle normale.
- " Sauf refus de leur part, les noms des membres donateurs et bienfaiteurs seront publiés dans le Bulletin de l'ANA.I.

En conséquence, le Conseil a décidé :

- d'une part, le maintien de la cotisation annuelle normale au taux de 55,00 frs pour l'année 1984 (à compter du 1.11.83 pour les nouveaux adhérents), évitant ainsi de dissuader certains de renouveler leur cotisation ou d'adhérer, malgré l'augmentation extrêmement minime - 5,00 frs - initialement prévue.

- d'autre part, d'apporter à l'A.N.A.I. les ressources indispensables à sa gestion en faisant le pari que de nombreux amis accepteraient d'être membres donateurs (10 % au minimum) ou bienfaiteurs.

Le Conseil a enfin prévu que si le pari n'était pas tenu, il présenterait à l'Assemblée Générale un texte demandant pour le taux de la cotisation normale 1985 un réalignement double de celui envisagé pour 1984.

3 - **Effectif du Bureau et du Conseil** - Le Lieutenant-Colonel MARIE - Président de la Section de l'Essonne - a accepté d'être membre du Bureau. A ce titre, il apportera une aide régulière au Secrétaire Général. Qu'il en soit vivement remercié !

Le Conseil a coopté à l'unanimité le Général LE VAN KIM pour faire partie des Administrateurs de l'A.N.A.I.

4 - **Carte d'adhérent** - Le Conseil a accepté un format différent pour la nouvelle carte qui reproduit les renseignements et inscriptions de l'ancienne mais avec un format de 10 x 15 cm, en recto-verso, avec possibilité de pliage au milieu.

5 - **Personnel de Secrétariat et locaux** - Le Conseil a exprimé sa reconnaissance aux 5 personnes : Mesdames THOMPSON, ARGOT, DESSENS de LAVIGERIE, TON NU VIET THUONG et DESOICHE qui ont répondu positivement à l'appel lancé dans le Bulletin III/83 pour permettre la frappe du 6ème additif de l'ANNUAIRE. C'est Madame THOMPSON qui se consacre depuis mi-septembre à ce travail ardu sous la direction du Général LOIZILLON. Par ailleurs Mme DESOICHE, habitant VESOUL et dont le dévouement s'était déjà manifesté il y a deux ans, peut difficilement être utilisée de PARIS; il faudra attendre qu'une section soit créée dans les Vosges

Nous avons demandé aux trois autres de consacrer quelques heures de leur temps à notre secrétariat, ce qu'elles ont bien voulu accepter. NOUS LES EN REMERCIONS TRES VIVEMENT.

Mais le Conseil a manifesté corrélativement son souci devant l'exiguïté de nos locaux qui rend impossible l'hébergement des secrétaires et dactylos bénévoles ou - au mieux - impose une planification acrobatique de leur travail, afin de leur fournir à chacune : un siège, une table, une machine à écrire... Aussi notre Conseil adresse-t-il un

Appel INSTANT A TOUS POUR RECHERCHER D'AUTRES BUREAUX QUE CELUI QUE NOUS OCCUPONS ET QUE L'U.N.C. PARIS REFUSE D'ACCROITRE. IL NOUS FAUDRAIT AU MOINS DEUX PIECES TOTALISANT 60 m2 AVEC, EN PLUS, LA JOUISSANCE D'UNE SALLE DE REUNION (qui pourrait ne pas être dans le même local), SITUÉES DANS PARIS OU LA TRES PROCHE BANLIEUE.

NOUS COMPTONS SUR VOUS

III - PROBLEMES PARTICULIERS

1 - CIMETIERES de SAIGON - Notre Présidente a fait le point de cette douloureuse affaire au début de notre Bulletin. Nous n'y reviendrons pas.

2 - RETOUR des CORPS des MILITAIRES MORTS pour la FRANCE - Le vœu adopté en Assemblée générale le 12 mars dernier a été adressé, comme il était convenu, à Monsieur le Président de la République ainsi qu'au Ministre des Relations Extérieures et au Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants. Jusqu'ici nous n'avons reçu ni réponse, ni - même - accusé de réception.

Mais il en faudrait plus pour nous décourager et notre Présidente va s'efforcer de demander les audiences nécessaires aux autorités concernées. Il est impossible d'envisager que ce problème, qui tient particulièrement au cœur de tous les Anciens d'Indochine, ne soit pas résolu un jour dans le sens que nous souhaitons.

3 - RESTAURATION du TEMPLE du SOUVENIR - Nous complétons les informations données dans notre dernier Bulletin.

Nous aurions aimé vous donner des nouvelles définitives et satisfaisantes. Malheureusement et contrairement à nos espoirs, pourtant appuyés sur des correspondances formelles, nous ignorons toujours à quelle date commenceront les travaux. Ceux-ci disposent bien de crédits s'élevant sur trois ans à 1.500.000 frs (500.000 frs pour 1983) auxquels s'ajoutent 100.000 frs accordés par le Ministère de la Culture. Mais la disposition de ces sommes par la Direction des Parcs et Jardins est - dernier obstacle inattendu - soumise à un autre préalable : la signature entre l'Etat et la Mairie de PARIS d'une convention concernant - sans doute - la responsabilité de cette dernière dans l'affaire. Le Conseil Municipal devait en débattre le 24 octobre : nous attendons la suite.

4 - MANIFESTATIONS DIVERSES - Notre Association a été représentée par son drapeau et son porte-drapeau, le dévoué Pierre CLIGNY, ainsi que par une délégation de notre Conseil, aux cérémonies suivantes :

04.7.1983	Dépôt de gerbes par L'Association des Volontaires Américains dans l'Armée Française à 18 h 00 place des Etats Unis à PARIS	27.8.1983	A.N.C.V.R. à 10 ^h 00 dépôt de gerbes à l'Arc de Triomphe - Pèlerinage et dépôt de gerbes au Mont Valérien
22.8.1983	Anniversaire de la Libération de PARIS - Hommage au Commandant BOUCHET par les A.C. de la RATP de 17 h00 à 19 h00 à VINCENNES	28.8.1983	à 11 h 30 Messe pour la 2e D.B. à Notre-Dame de PARIS
24.8.1983	Ravivage de la Flamme par l'U.N.F.F.I. à 18 h 30	02.9.1983	Ravivage de la Flamme par la Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine
25.8.1983	Anniversaire de la Libération de PARIS : à 11 h 45 dépôt de gerbes à la Mairie du 1er arrondissement à 18 h 30, place de l'Hôtel de Ville de PARIS, allocution et défilé.	24.9.1983	Union Nationale des Parachutistes : Messe de la St Michel à 15 h 00 en l'Eglise St Louis des Invalides Ravivage de la Flamme à 18 h 30
		29.9.1983	Ravivage de la Flamme par la Fédération des Paras à 18 h 30

VIE des SECTIONS

- Comme d'habitude, le trimestre d'été est moins favorable aux activités des Associations, quelles qu'elles soient, et donc de nos sections. Cependant, si ce chapitre sera moins fourni que les autres fois, il y a d'intéressantes nouvelles à diffuser.

Section ALSACE-F.F.A. - Après un échange de correspondances qui s'est poursuivi pendant de nombreux mois, la nouvelle section s'est créée le 8 juillet à STRASBOURG sous la présidence de Roger MAHERAULT, ancien légionnaire et qui, devenu disponible, s'est lancé avec fougue dans le soutien de la cause des Anciens d'Indochine.

Notre Conseil lui a donné la responsabilité des deux départements alsaciens avec autorisation d'étendre son action aux F.F.A. et aussi en MEURTHE et MOSELLE. Il a constitué autour de lui une équipe nombreuse qu'il réunit souvent et qu'il a réparti en commissions (Réalisations et protection sociale, Réfugiés, liaison avec les Associations de Jeunes, Bulletin régional, etc...) et dont font partie ses premiers délégués locaux. Voici les noms des uns et des autres : Vice-président (Relations Publiques) Daniel FLACHERON - Vice-président (F.F.A.) Alain VALLON - Secrétaires : Gaston DESVERNES et Serge CAULIER - Trésoriers : André SCHARF et Léon BOREL - Chargé des commissions : Alphonse MULLER - Délégués, F.F.A. André SAUVAT - HAGUENAU : René WEBER - MULHOUSE : René SONTAG.

Le siège provisoire de la Section est : Buffet de la Gare, 22 place de la Gare - 67000 STRASBOURG où une permanence se tient chaque samedi de 15 heures à 17 heures.

Le programme envisagé est déjà très dense et nous sommes persuadés qu'il pourra être respecté.

Bonne et longue vie à notre nouvelle Section ! Que chaque ancien d'Indochine de cette belle région vienne apporter son aide à notre ami MAHERAULT.

Section AUVERGNE - Nous faisons paraître dans ce Bulletin le compte-rendu d'activités du 2ème trimestre (reçu seulement en Août) qui énumère la participation de la section à un certain nombre de cérémonies : le 7 mai 18 h 00, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de CHAMALIERES - 18 h 45, messe à la mémoire des combattants tombés en INDOCHINE (notamment DIEN BIENTH PHU) organisée par la Section et célébrée par le Chanoine BOGROS en l'église de ROYAT avec une très grande affluence ; le 8 mai, prise d'armes à CLERMONT-FERRAND ; le 19 mai, inauguration par le Commandant de la 52e DIT du nouveau siège des sous-officiers de réserve ; les 1er et 8 juin, remise de prix à CHAMALIERES par la fondation RHLN et DANUBE ; le 6 juin, messe à CLERMONT-FERRAND à la mémoire des maréchaux LECLERC, de LAITRE et JUEN ; 17 juin, cérémonie rue Montlosier à CLERMONT à la mémoire de Jean MOULIN.

Il rend compte en outre de manifestations propres à l'A.N.A.I., en particulier le 7 mai, repas "baguettes" organisé par le Comité d'ISSOIRE dans une ambiance sympathique et détendue, ainsi que les 11 et 28 mai, réunion du Bureau et Assemblée générale de la Section.

Enfin, le n° 13 du Bulletin est sorti. Toujours intéressant, il fait une large place à l'inauguration du Mémorial de FREJUS.

Section AVEYRON - Nous publions tardivement une nouvelle qui aurait dû paraître dans le Bulletin précédent, celle de la réunion qui a eu lieu à MILLAU des adhérents des secteurs de MILLAU et de ST AFRIQUE. Cette réunion qui a eu un grand succès était préparatoire au Congrès départemental prévu pour le 30 octobre. Nous en rendrons compte dès que nous aurons reçu le P.V.

Section CORSE - De bonnes nouvelles, dont la moindre n'est pas l'obtention d'une subvention accordée par le Conseil Général de la Haute Corse - le Conseil municipal de BASTIA étant toujours réticent. Avec cela, l'espoir d'un drapeau devrait se réaliser.

Section COTE BASQUE (Pyrénées Atlantiques) - Son Président, André DAGUERRE, fera partie du Conseil Départemental de l'O.N.A.C.

Nous le félicitons très vivement. L'Assemblée générale de la Section est prévue pour le 26 novembre.

Section COTES du NORD - Ce sont les prochains jours qui comptent, puisque le 27 novembre auront lieu simultanément l'Assemblée générale annuelle et le baptême du drapeau, cérémonies auxquelles notre présidente assistera.

Section LOIRE - Une grande manifestation - qui devient traditionnelle - le tournoi de football junior qui a eu lieu au stade du Grand PONT à RIVE de GIER, le samedi 10 septembre à partir de 13 h 00. Huit équipes, les meilleurs de la région se sont affrontées vigoureusement malgré le mauvais temps qui a retardé le début du match d'une heure. C'est l'U.S.H. qui a remporté le challenge des Anciens d'Indochine. Le tournoi était en outre doté de nombreux prix : meilleur buteur (GOUTAGNY de l'ASSE) meilleur gardien (SANCHEZ, S.O. ST CHAMOND), formation la plus "fair play" (F.C. CHAVANNE). De nombreuses personnalités assistaient au tournoi, entourant le Président de notre section, Jean PIRAUD. Après la "bataille" sur le stade, une véritable kermesse se déroula pour soutenir affamés et assoiffés, ainsi que la distribution d'un colis à la pesée, d'une valeur de 360,00 frs.



Jean PIRAUD et ses amis de l'ANAI

Mais ce trimestre n'a pas seulement vu des événements heureux. En juillet, Section et drapeau étaient présents aux obsèques de l'Adjudant-chef Claude PAGEAUX, camarade de combat du Président PIRAUD ; le 19 août c'était l'inhumation du fils de notre ami PETRIGNY ; début septembre, une forte délégation, le drapeau et le Président de la Section accompagnaient à sa dernière demeure TONY PESSOT, un ancien de la 1ère armée. Nous joignons nos condoléances attristées à celles déjà présentées aux familles par Jean PIRAUD.

Section MOSELLE - A tenu son Assemblée Générale le samedi 24 septembre à la caserne NEY à METZ sous la présidence du Commandant SCHMIT. Son déroulement traditionnel a vu, tout d'abord, l'allocution du Président qui a rappelé les événements de l'année en souhaitant une participation plus nombreuse et plus régulière aux réunions et aux manifestations. Puis le secrétaire, Jacques HELDRE, a insisté sur le recrutement qui doit être le souci de chacun des 134 adhérents ; enfin, le trésorier BAZIN a fait approuver les comptes qui montrent la bonne santé financière de la Section, cotisation maintenue en 1984 au taux de 80,00 frs...

Un nouveau Bureau a été élu qui souligne la répartition géographique de ses membres : Président, Raymond SCHMIT (BOUZONVILLE) - Vice-président, Gilbert THIEBAUT (METZ), responsable du Comité des fêtes et du drapeau - Secrétaire, Guy PONARD (ARS/MOSELLE) - Trésorier, Jacques HELDRE (LES ETANGES) - Membres du Comité des fêtes et du drapeau, SUDAREVIC Alex (MARANGE SILVANGE), Victor BURNER (MONTIGNY LES METZ), Pierre et Madeleine FONTAINE (GUENANGE) - Conseillère sociale, Marcelle CHOPELET (CHATEL ST GERMAIN) - Membre permanent GIG, Pierre MATHIEU (MONTIGNY LES METZ) Porte-drapeau et commissaire aux comptes, Léon OSTERMANN - Commissaire aux comptes, Albert KARIUS.

L'assistance s'est séparée après un apéritif amical et en se donnant rendez-vous pour le 29 octobre au cercle mess des officiers de THIONVILLE, au Bal "TOT LAM n° 3".

Section NORD - Le troisième trimestre a été occupé par la préparation du baptême du drapeau du Comité de LILLE. Cet événement qui a eu lieu le 8 octobre sera décrit plus en détail dans notre prochain Bulletin. Mais, dès à présent, il faut souligner l'extraordinaire réussite des cérémonies qui se sont déroulées dans le cadre prestigieux de la Citadelle de LILLE avec une participation exceptionnelle des autorités militaires, ainsi que de la Mairie de LILLE, en présence de notre Présidente et du Secrétaire Général.

Nous félicitons de tout cœur le Président FEROT qui a réussi en neuf mois à réunir 70 adhérents dans son Comité et qui, aidé de ses amis et de son bureau a pu mettre sur pied cette manifestation. Nous regrettons son départ, mais nous sommes sûrs que son successeur, André BEURTON, ne pourra que suivre la voie tracée. Nous reproduisons ci-dessous quelques phrases que Madame BASTID adressait le 12 octobre au nouveau Président :

" Nous revenons, le Colonel FELIX et moi-même, de notre journée à LILLE, pénétrés du succès de vos cérémonies qui furent des réussites parfaites.

" Ces cérémonies, aussi bien religieuses, patriotiques, laborieuses qu'amicales, chacune dans son cadre particulier, nous laissent un souvenir très vif dont je tiens à vous remercier, en vous priant de transmettre notre gratitude et notre satisfaction aux membres de votre beau Comité..."

Section RHONE - Notre Présidente a rappelé, au début de ce Bulletin, la promotion au grade de commandeur de l'Ordre National du Mérite du Commandant LE RAY, honneur qui rejaillit sur toute la Section.

Par ailleurs, nous venons de recevoir le n° 6 de l'ECHO DES RIZIERES. Comme d'habitude, ce Bulletin allie les nouvelles graves (lien avec une vietnamienne qui lançait un appel à des correspondants français), des récits distrayants (une chasse au tigre) et des échos de la Section (sortie du 8 mai, avec un questionnaire "pourquoi ne me suis-je pas fait inscrire pour cette sortie?..") et l'annonce d'un dîner-baguettes pour le 25 novembre.

Section SEINE ET MARNE - A noter la participation de la Section avec le drapeau et la Présidente, Lucienne LEMESLE, aux cérémonies du 69ème anniversaire de la victoire de la Marne, le 11 septembre à MEAUX. La Section représentait l'ensemble de l'A.N.A.I.

Section YONNE - Des nouvelles du mois d'octobre que nous diffusons cependant dans ce Bulletin :

Le 18 octobre a eu lieu à AUXERRE, caserne VAUBAN, la réunion semestrielle des Présidents de Comités, des secrétaires et des trésoriers de Comités et du Bureau de la Section sous la Présidence du Lieutenant-Colonel BACHMANN, Président départemental. Cette réunion de travail qui a fait l'objet d'un ordre du jour très chargé a mis en évidence la parfaite cohésion qui existe au sein de la Section et des Comités. La création d'un 6ème Comité a été décidée et sera réalisée à TONNERRE en Novembre. L'Assemblée générale départementale aura lieu à JOIGNY le 8 avril 1984.

Comité de l'AUXERROIS - L'assemblée générale du Comité a eu lieu à AUXERRE le 18 octobre sous la présidence du Général ARPAUD et en présence du Lieutenant-Colonel BACHMANN. Près de 40 anciens d'Indochine y assistaient et plusieurs adhésions nouvelles ont été recueillies. La séance de travail a été suivie d'un repas amical auquel les épouses prenaient part et qui s'est déroulé dans une ambiance très détendue.

Comité du SENONAIS - Une délégation du Comité, composée de Jacques BRIDIAU, Henri DENANCE, Désiré BENEY et du porte-drapeau Christian HOYZAUX, s'est rendue aux cérémonies organisées à SAINT JEAN (Haute Garonne) en souvenir de l'Adjudant-chef André LAIR, originaire de SENS, les 8 et 9 octobre, et au cours desquelles une plaque a été déposée sur sa tombe par la délégation.

Section VIELINES - 30 avril : repas "baguettes" annuel à HAM-CERGY, en présence du Colonel FELIX, du Président LERPINIÈRE et de nombreuses personnalités régionales - plus de 100 amis et sympathisants.

12 juin : participation à la sortie annuelle de l'UNC-UNF.AFN de POISSY - une journée sur les plages de Normandie.

2 octobre : Pèlerinage à NOTRE DAME DE LORETTE, organisé par la Section, auquel participaient 50 adhérents et représentants de sections amies. C'est dans une atmosphère de recueillement que tous se retrouvaient pour assister à une messe, au ravivage de la Flamme et aux dépôts de gerbes aux Soldats inconnus de 39/45, INDOCHINE et A.F.N. - Journée qui restera dans le souvenir de tous les présents.

Comité du VAL DE MARNE NORD - Sous l'impulsion de notre Trésorier Général, le Lieutenant-Colonel BLAISE, un Comité du VAL DE MARNE NORD a été constitué sous le haut patronage de S.E. TRAN DINH TRUNG, ancien Gouverneur du TONKIN, le Président actif en étant Madame DO THI PHUOC (3, avenue du Petit Parc - 94300 VINCENNES); le secrétaire administratif, Mr GRABOWSKI; le trésorier, le Lieutenant-Colonel BLAISE (48 rue de la Jarry - VINCENNES - Tél. 374 77.51). Cette constitution faisait suite à un repas amical, au restaurant chinois "le Château d'Or", à VINCENNES, le 23 septembre dernier, auquel participaient - en dehors des membres cités plus haut - le Général BEAUDONNET, Ancien Commandant du Groupe d'Escadron de Gendarmerie de MAISONS ALFORT; le Colonel PASQUET, ancien DMD 94; Monsieur JAMMES, Conseiller municipal de VINCENNES; le Secrétaire général de l'ANAI ainsi que de nombreux amis français et vietnamiens.

Nous faisons appel : - à toutes les personnes du NORD VAL DE MARNE pour rejoindre le Comité en s'adressant aux membres du Bureau ; - à tous les Anciens d'Indochine du département pour déclarer leur candidature pour participer à la création d'autres comités et à celle de la Section (s'adresser aux responsables du Comité NORD, ou au Siège de l'A.N.A.I.

Section DEUX SEVRES - Cette section, dont depuis deux ans s'occupaient deux de nos amis, Messieurs BOUCHET et GROVER, attendait d'avoir un nombre suffisant d'adhérents pour réunir une Assemblée générale constitutive. C'est chose faite depuis le 30 octobre. Un bureau a été créé avec, à sa tête, le Lieutenant-Colonel BAUDIN (Président départemental F.F.L.), 10 rue Louis Bergaud 79000 NIORT - Tél. : bureau (49) 28 06 14 et domicile (49) 24 52 92 - comme secrétaires : BOUCHET, 2 rue du Puits Olivier 79600 AIRVAULT et GROVER, 20 rue Mirabeau 79000 NIORT.

Notre prochain Bulletin donnera plus de détails sur cette heureuse nouvelle. Dès maintenant, nous demandons aux Anciens d'Indochine des Deux Sèvres de prendre contact avec les nouveaux responsables.

Section de PARIS - Notre ami, le Colonel DUSSAIX, membre de notre Conseil, dix ans de séjour en INDOCHINE, qui a fait partie de ces rares unités qui ont constamment combattu contre les Japonais, dans les provinces de KUANG SI et KUANG TOUNG, à la frontière de CHINE, s'est déclaré volontaire pour mettre sur pied cette section dont l'existence était tant attendu. Il aura besoin d'être aidé par des amis qui auront à s'occuper de chaque arrondissement. Déjà, un ancien d'Indochine est "sorti du rang" pour le 17ème.

Aussi, nous demandons à tous les Anciens d'Indochine, résidant à PARIS, adhérents ou non de l'A.N.A.I. de prendre contact avec le Colonel DUSSAIX, 8 avenue Bertie Albrecht - 75008 PARIS - Tél. : 563 40 14, ainsi que - pour ceux du 17ème - avec Monsieur BRAMCAMP, 5 passage Doisy - 75017 PARIS - Tél. : 574 45.61. Qu'ils fassent état de leur volonté de les aider, spécialement pour le Colonel DUSSAIX dont ils seront le porte parole de leur arrondissement.

INDOCHINE d'hier

Nous terminons aujourd'hui l'article de Mr CAO TRIEU PHAT dont nous avons publié une première partie dans notre numéro 1/83

Au départ, quelques uns d'entre nous, croyant encore à la bienveillance des nouveaux occupants à leur égard avaient amené avec eux, en les dissimulant bien sûr, qui une bouteille de cognac ou de whisky, d'autres de l'argent. Au camp même, peu de temps après notre arrivée, une cantine s'est ouverte. Tenue par un Chinois agréé par les communistes, elle nous vendait des cigarettes, du café, parfois des fruits et même du canard laqué qui faisait les délices des gens "fortunés" qui n'hésitaient pas à le payer au prix fort, pour aller ensuite le dévorer en cachette et en comité très restreint derrière un buisson, à l'abri des regards (car c'était un travers capitaliste qui figurait en bonne place dans les auto-critiques). Avec le régime alimentaire du camp - 2 bols de riz moisi avec un bol de légumes cuits à l'eau par repas - nous avions toujours faim ; les extra à la cantine avaient vite fait d'épuiser le trésor caché de beaucoup d'entre nous, mais le Chinois était là pour racheter (à bas prix) nos alliances, bagues en or, montres Rolex et Omega. Pourquoi garder tout cela alors qu'il fallait manger pour vivre et puis la libération n'est-elle pas pour bientôt ? Hélas, le 15.7.1975, au rassemblement du matin, le commissaire politique du camp nous annonça que notre rééducation n'était pas encore terminée, sans pour cela nous dire son échéance et déclara que le Gouvernement, sachant que les 25.000 piastres que nous avions apportées avec nous étaient épuisées, prenait en charge notre entretien. Ce fut tout. Le pessimisme le plus noir se saisit alors de chacun de nous qui réalisa que le camp était en fait une prison. Les plus déprimés se laissaient dépérir ; quelques uns moururent et furent enterrés dans un coin du camp (dans des cercueils faits avec des planches que nous avions récupérées).

A partir du 2e mois, la vie du camp devenait plus dure, les corvées plus pénibles. La cantine fut fermée. Tout le monde avait maigri de 5 à 10 Kgs. C'est à ce moment que les prisonniers furent triés et regroupés par catégories suivant leur profession, leur passé, leurs activités anti-révolutionnaires. Des groupes étaient embarqués au milieu de la nuit, vers 1 ou 2 heures du matin, pour des destinations inconnues (nous sûmes plus tard qu'ils avaient été envoyés au Nord Vietnam, en Haute Région, d'où beaucoup ne sont pas encore revenus). C'est vers cette époque qu'on nous autorisa à écrire à nos familles - une fois par mois après la censure du commissaire politique - et à recevoir un petit colis de vivres et de médicaments. Ceci a eu pour effet de faire remonter un petit peu notre moral. Les nouvelles de l'extérieur nous parvenaient grâce à un petit transistor qu'un camarade de baraque avait réussi à camoufler à son arrivée au camp et aussi par les nouveaux arrivants. Quatre mois s'écoulèrent ainsi. Quelques tentatives d'évasion avaient eu lieu mais toutes échouèrent et les coupables sévèrement punis. Je me rappellerai l'une d'entre elles tentée par un groupe d'anciens officiers de la police : ceux-ci avaient creusé un tunnel d'une douzaine de mètres sous les barbelés de la clôture, mais celui-ci fut découvert par les gardes avant qu'il ne soit achevé. Les trois coupables furent amenés vers une destination inconnue et nul d'entre nous, même aujourd'hui, ne sut quel sort leur fut réservé.

Parfois, mais c'était extrêmement rare, un groupe mobile de propagande faisait une projection de films pour nous "distraire"; c'était des films de propagande glorifiant les actions de l'Armée populaire du Vietnam, l'aide apportée par les pays socialistes frères, les défaites de la Grande Amérique, bref tout ceci était destiné à remonter notre moral qui, les mois passant, ne s'améliorait guère. Avec la dysenterie, le paludisme, le béri-béri qui commençaient à faire leur apparition, l'avenir se présentait des plus noirs.

Noël arriva. Bien que la célébration en fut interdite, les prisonniers catholiques s'ingénierent à la fête quand même, en cachette et très humblement dans leurs baraques. Ceux qui furent surpris reçurent leur ration supplémentaire d'insultes et virent leurs corvées augmenter.

Le Têt approchait. Des colis de vivres, un peu d'argent, nous parvinrent de nos familles. La coopérative du camp fut réouverte pour absorber tout ce surplus. Des comités de préparation du Têt furent mis sur pied : on nous fit apprendre des chants révolutionnaires. Tous ces préparatifs et les quelques libérations survenues peu auparavant eurent pour effet de faire remonter un peu notre moral malgré les départs de nombre d'entre nous vers des destinations inconnues. Deux Têts passèrent de cette façon. Enfin je fus libéré en 1977, après deux ans passés en "rééducation" pour avoir servi un régime déchu et anti-révolutionnaire.

De retour dans ma famille, je n'étais pas encore pour autant un homme libre. Comme interné, j'ai été déchu de tous mes droits civiques : je n'étais plus qu'un homme vivant en marge de la société. J'étais convoqué presque tous les jours au comité administratif du quartier ; la milice populaire pouvait faire des descentes chez moi quand bon lui semblait, de jour comme de nuit. Chaque mois je devais faire mon autocritique devant le tribunal du peuple de mon quartier. Ce ne fut qu'au bout d'une année de ce régime de surveillance que je redevins un citoyen "normal". Je pus alors déposer une demande pour partir à l'étranger. Mais je n'étais pas encore au bout de mes peines avec la bureaucratie de la nouvelle administration. Mais ceci est une autre histoire.

Maintenant que je suis en France, ma pensée revient souvent à mes camarades du camp de LONGTHANH, ceux qui y sont morts, ceux qui ont été embarqués pour ces destinations inconnues, à ces milliers de nos vaillants officiers qui sont encore dans les camps du Nord Vietnam. Puissent-ils jouir un jour de cette liberté qui est aujourd'hui la mienne sur le sol de FRANCE.

Récit recueilli par C.T. PHAT

INDOCHINE d'aujourd'hui

- VIETNAM - Toute évocation de la situation au Vietnam doit d'abord prendre en compte l'état démographique de ce pays. Aujourd'hui : 58 millions d'habitants. Un taux de progression de 2,5 % par an (que le pouvoir voudrait ramener dans un premier temps à 1,7 % mais sans grand résultat pour le moment). Une perspective de 90 millions d'habitants en l'an 2.000. Il ne faut jamais perdre de vue ces chiffres, car ils sont pratiquement la clef de tout.

En 1979, le Vietnam était dans un état catastrophique : situation alimentaire critique, pratiquement plus de produits de consommation, plus d'argent dans les caisses publiques, un endettement considérable. Le "communisme de guerre" pour reprendre la formule soviétique d'après 1917, avait abouti à ce résultat. Le pays avait pu survivre jusque là grâce à une aide internationale, en particulier en céréales ; mais l'aide américaine avait cessé en 1975, l'aide chinoise en 1978, et l'aide soviétique commença elle-même à diminuer. En août 1979, le 5ème congrès du P.C.V. se trouva devant le dilemme : ou durcir le "communisme de guerre" au risque de tout faire sauter, ou libéraliser ; c'est cette dernière option qui fut choisie sous le nom de "période transitoire", comparable dans une certaine mesure à la "NEP" soviétique des années 1920. Elle visa surtout l'agriculture (80 à 85 % de la population) mais concerna aussi l'artisanat et le petit commerce. L'objectif prioritaire était d'aboutir à l'autosuffisance alimentaire, nécessitant actuellement 17 millions de tonnes de paddy par an. Pour cela on s'inspira du système kolkhozien comportant : la livraison à l'Etat de quantités fixes par contrat et payées à un prix imposé (2,5 dong aujourd'hui) ; la libre disposition des surplus qui peuvent être vendus au marché libre (autour de 15 dong aujourd'hui) ; distorsion de prix qui entraîne les "magouilles" que l'on peut imaginer !

En 1982, les résultats furent positifs avec un excédent de 200.000 tonnes par rapport au plan, grâce il est vrai à de bonnes conditions climatiques. On espère atteindre une autosuffisance régulière en 1983 et des surplus permettant la constitution de réserves à partir de 1984. Arrivera-t-on à indexer cette autosuffisance sur la progression démographique ? L'avenir le dira.

En tout cas HANOI prépare l'extension de son aire agricole comme l'atteste la législation imposée au CAMBODGE occupé, qui y favorise et organise l'immigration des colons vietnamiens (voir Le Monde du 6.5.1983). Ne pas oublier par ailleurs que 500.000 vietnamiens seraient dans les camps de rééducation, 850.000 dans les nouvelles zones économiques tandis que 500.000 sont appelés à aller travailler en Sibérie pour rembourser la dette due à l'U.R.S.S. Quant à la résistance anticommuniste il en a été parlé précédemment (voir Bulletin 1/83)

- LAOS - Le tableau de la résistance laotienne peut être résumé comme suit.

- Hors du LAOS prolifèrent de multiples groupes. Les uns sont en THAILANDE, soit en symbiose avec les Thaïlandais (effectif 200 personnes environ), soit en symbiose avec les Khmers Rouges près de OUBONE (environ 100 personnes) ; ils font quelques raids en pays Lao. D'autres sont dans l'extrême nord, à la frontière chinoise et supervisés par les Chinois. D'autres enfin se manifestent par éclipses en France, en Amérique, en Australie, etc... ; ils ont peu de monde et font plus de bruit que d'action réelle.

- Au LAOS se trouve le seul mouvement valable, le MORREPLAN (Mouvement Révolutionnaire de la Résistance du Peuple Lao Neutraliste), dirigé par le Général KONG, avec comme adjoint le Colonel KHAMBON au centre et au sud du pays. Le MORREPLAN a un programme politique et militaire, une organisation implantée dans tout le LAOS, une aide (chinoise), des effectifs évalués à quelques 20.000 hommes (?) ; il se ravitaille en armes sur l'occupant ou par apports venant de l'extérieur. C'est le principal élément de survie et d'espoir du LAOS.

- CAMBODGE - La politique "néo-colonialiste" de HANOI se poursuit et s'amplifie au CAMBODGE : multiplication des colons vietnamiens jusqu'aux abords du Grand Lac, enseignement du vietnamien à tous les enfants khmers, réécriture de l'histoire du CAMBODGE dans un sens provietnamien, vietnamisation culturelle (arts, coutumes), encouragement aux mariages mixtes, etc... C'est de cette manière qu'a été, dans des temps antérieurs, phagocyté le Champa qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir historique ; le CAMBODGE est-il destiné à subir le même sort ? La résistance khmère s'y oppose. Mais dans cette résistance les plus actifs en temps derniers ont été les khmers rouges, notamment la long de la route PHNOM-PENH - KOMPONG SOM ainsi que près du TONLE SAP ; malgré l'horreur que continue à inspirer leur sauvagerie passée, ils retrouveraient un peu d'audience auprès des jeunes et bénéficieraient de l'aide en armes et en fonds de la Chine. Pour réanimer l'hostilité contre eux, le gouvernement HENG SAMRIN a institué un "jour national de haine contre les khmers rouges" fixé le 20 mai. La résistance nationaliste de SONN SANN ne bénéficie pas hélas des mêmes moyens qu'eux, sinon elle aurait toutes chances de devenir le mouvement de résistance n° 1 du CAMBODGE ; avec ses moyens limités actuels elle poursuit cependant une courageuse activité de guérillas, en particulier dans le nord, qui contribue à renforcer le boulet khmer dont le poids susciterait des discussions dans les instances dirigeantes de HANOI.

Actuellement, c'est la Chine qui aide matériellement certaines résistances indochinoises pour des raisons qui ne sont pas d'ailleurs désintéressées. Pourquoi est-elle seule à le faire ?

A.T.

N.D.L.R. - Se reporter également à l'article paru dans le n° de juillet-août de la VOIX du COMBATTANT.

INFORMATIONS DIVERSES

1 - BIBLIOGRAPHIE - Et d'abord un "erratum" dont la constatation nous a rempli de confusion : dans la bibliographie de notre dernier numéro (III/83), nous avons fait un compte-rendu élogieux du livre "Les Enfants du Fleuve Rouge" de Christian SIMONNET (Editions S.O.S., 106 rue du Bac - 75007 PARIS). Une erreur s'y est toutefois glissée : 33 pages - prix 80,00 frs. Ce serait cher payer la page, même de bonne littérature ; même avec en prime, les 16 pages de photographies hors texte ! Nous avions seulement omis un 3. Il fallait lire : 333 pages. - Cette mise au point faite, nous maintenons notre jugement : grand livre sur le Vietnam, à lire absolument.

- Un temps pour planter, un temps pour arracher - Roman d'André BOUVIER, Prix littéraire protestant - 272 pages - prix 94,00 frs - Editions Concordia - Diffuseur C.P.L., 7 rue d'Hauteville - 75010 PARIS. - Ce roman se situe sur les plateaux du sud de l'Indochine dans les années 1934 à 1948. Peut-être ce livre est-il d'abord un chant d'amour pour un pays et pour deux peuples : les Vietnamiens de la plaine et les montagnards des plateaux ? Peut-être un regard sur les rendez-vous manqués des hommes et de l'histoire ?

APPEL IMPORTANT

- Des millions de Soldats Inconnus - La vie de tous les jours dans les Armées de la IV^e République de Pierre CHARLES Editions LAVAUZELLE - B.P. 8 - 87350 PANAZOL - Dépôt pour PARIS : O.D.E.L., 25 quai des Grands Augustins - 75006 PARIS. Prix de souscription (jusqu'au) : 99,00 frs, sinon 115,00.

- A la découverte du Royaume Khmer (préface de S.E. le Prince Norodom SIHANOUK) 375 pages de Jean NAVARD (adhérent de l'A.N.A.I.) Chemin du Chatelard 01220 DIVONNE LES BAINS - Tél. 16 (50) 20.07.06 - Prix 80,00 frs - Commander directement à l'auteur, expédition immédiate, port gratuit.

L'auteur, petit gradé à cette époque, raconte la vie et les combats que de petits groupes d'hommes anonymes ont menés durant 3 ans en Indochine. Le journal de marche écrit sur le terrain narre des aventures incroyables dans la forêt vierge, raconte de nombreuses anecdotes. Tout est réel, le style vivant, alerte et juvénile. Cet ouvrage se lit comme un roman d'action.

2 - COMMUNIQUES - D.S.F. AUDIOVISUEL, 6 passage Doisy - 75017 PARIS - Tél. 574 45.61 met en vente une cassette pour 75,00 frs TTC, ainsi qu'emballage et port, en 5 parties:

J'AVAIS UN CAMARADE... 1) C'est ce que l'on pourrait dire de l'initiative d'un ancien du C.E.F.E.O. qui a choisi, à l'aube du 30^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'INDOCHINE de faire revivre un épisode de ce conflit - 2) Pour ce faire, il a recueilli le témoignage de son camarade, maintenant disparu, Philippe MAGESCAS, agent de liaison au ler Bataillon Etranger de Parachutistes, qui fut l'un des protagonistes de l'aventure de la R.C. 4 en septembre 1950 - 3) Chacun d'entre nous a entendu parler du Groupement BAYARD, de la colonne CHARTON, de la colonne LEPAGE et des sanglants combats de l'opération THERESE - 4) Nous vous laissons le soin de revivre cet épisode en écoutant la cassette réalisée sur ce thème - 5) 61 minutes d'un récit simple et poignant, reflet des événements tels qu'ils furent ressentis par un simple soldat.

- Société Nationale des Anciens et Amis de la Gendarmerie - (SNAAG) - Nous complétons le communiqué déjà paru dans le III/83 en précisant son but :

- mieux faire connaître la Gendarmerie nationale - assurer des liaisons vivantes avec la population - convaincre les pouvoirs publics de l'impérieuse nécessité de l'adaptation des effectifs et des moyens aux missions et aussi de l'emploi rationnel des personnels - défendre les intérêts moraux et matériels des gendarmes - resserrer les liens de camaraderie à la fois entre retraités et entre ces derniers et leurs camarades d'active - apporter le maximum d'aide morale et matérielle aux veuves, orphelins ou handicapés, se trouvant en difficulté, en participant aux oeuvres sociales de la gendarmerie - sauvegarder et développer les valeurs fondamentales qui font la solidité de la nation et le bonheur des citoyens responsables.

- Une de nos adhérentes, Madame Lucien DESOCHÉ, 19 Bd des Alliés - 70000 VESOUL, nous signale qu'elle a une importante collection de la Revue T.A.M. (Terre, Air, Mer) - années 1975 à 1981 qu'elle ne peut conserver chez elle faute de place. Elle est prête à les céder à ceux qui seront intéressés.

3 - AVIS DE RECHERCHE - Mr Roger MIGNON - 3 avenue Maurice Thorez - Tour 25 - appart^t 569 - 91270 VIGNEUX SUR SEINE - recherche le Lieutenant-colonel REBOURS, Commandant la Cie de l'Air 1/193 de 1952 à 1957 à TOURANE - Adresser les renseignements au demandeur.

- Madame CHARBONNIER Marie Truong - 3 rue Sisley - 95140 GARGES LES GONESSE - recherche Mr Maurice DOU, sergent aviateur à la Base de TAN SON NHUT - SAIGON - parti fin 1956 sur le SCHOUM.

- Mr Marcel MORLOT, rue de la Hare à ST GEORGES DU BOIS - 17700 SURGERES, en Indochine de 1922 à 1929 et de 1934 à 1950, né à Haiphong, ancien élève du Collège Paul Bert à HANOI - s/officier au 9 RIC et au 19^e RMIC de 1940 à 1946 - retraité cadre de société privée, recherche camarades civils ou militaires tous grades souhaitant renouer relations.

- Mr Henri GIAU, 17 rue François Bonvin - 75015 PARIS - Tél. 567 53.50 - recherche le Maréchal des Logis VILLO André, au 5^e R.A.C - 1^{ère} batterie, en 1945, à ONG HIEM.

- Mr Jean DJOUD - Maison du Combattant - BULLEVILLE - 27210 BEUZEVILLE, demande être mis en relations épistolaires - comme au temps des mairaines de guerre - avec une ancienne P.F.A.T. ou ambulancière, ou rapatriée, asiatique, vietnamienne, chinoise, japonaise, cambodgienne, laotienne, thaïlandaise, métisse, ayant vécu la guerre du Vietnam.

- Mr Philippe GUERITAUT - Village de CACAO 97300 CAYENNE - recherche tous renseignements sur le capitaine PONS, amputé du bras droit, et ayant servi au LAOS (région de LUANG PRABANG) à partir de 1946.

- Mr DAO VAN TRUNG dit SON AKOI - Résidence Le Hêtre - Bat. C - rue de Pfastatt - 68110 ILLZACH - recherche son père, né en 1931, ayant servi dans l'armée française comme sergent à la 1^{ère} Cie du B.A.H.G. à N'ZEREKORE (ancienne GUINEE FRANCAISE), puis en INDOCHINE d'où il a été rapatrié le 16.1.1956. - Adresser les renseignements, soit à l'intéressé, soit au Président de la Section ALSACE-F.F.A., Buffet de la Gare, 22 place de la Gare - 67100 STRASBOURG qui transmettra.

- Mme Marcelle REYNOLD - Résidence Joachim Basilio - Bt. 4 A - appart^t 66 - 73 avenue Jean Jaurès - 77270 VILLE PARISIS recherche des renseignements sur son père le Capitaine Charles Marie-Noël QUINAT, qui a fait partie de 1941 à 1945 de la liaison franco-japonaise.

- Une de nos adhérentes recherche des renseignements concernant Robert, Charles LEBRUN, né à PARIS (11^e) le 04.02.1923 et résidant à ESCAUDOEUVRES (Nord) - soldat au 23^e R.I.C. - tombé au Champ d'Honneur le 18.02.1947 au cours de l'opération "POLLUX" à la sortie est du Village de TANXU PHU TAY - TONKIN. Toutes personnes ayant été présentes lors du décès de ROBERT LEBRUN ou ayant combattu à ses côtés depuis SAIGON, le 19.11.1945, sont priées de se faire connaître à l'A.N.A.I qui transmettra, en espérant que cet appel sera lu par un de ses compagnons de combat.

4 - CARNET de l'A.N.A.I. - Nous avons appris avec regret les décès de : Monsieur François ALAMERCY - Monsieur Robert ASTCHGEN - Monsieur Edgar BAER - Monsieur Henri BARSUS - Monsieur André BONIFACE - Monsieur Edmond BRU - Monsieur Maurice CHALETEIX - Monsieur Marcel CORSYN - le Général de Corps Aérien Jean DCCZAUJ - Monsieur DELAGRANGE - le Général de Division Jean-Julien FONDE - Madame GELOT épouse de Raymond GELOT - le Général de Division Jean LACOMME - Monsieur Grégory LIRON, fils du Général Jean-Pierre LIRON - Monsieur André MORET - Madame NOVEL-FRECHON - Monsieur Daniel PETIT - Madame Colette ROYER née MANTIEL, épouse du Colonel Jean-Pierre ROYER et ancienne assistante sociale du Commandement du Train au LAOS - Monsieur Henri FROTEY inspecteur des Polices indochinoises.

Nous adressons nos félicitations :

- à notre Présidente pour le mariage de son petit-fils Pierre avec Mademoiselle Katarina MEDEVAND.
- au Colonel (E.R.) Pierre FOINANT pour le mariage de son fils Bernard avec Mademoiselle Sylvie COMBEAU
- à Monsieur Robert MARSOT pour le mariage de sa fille Pascale avec Monsieur Alain MALEZIEUX
- à Monsieur LERPINIÈRE, Président de la Section des Yvelines pour la naissance de son petit-fils Sébastien.

Le Général de Brigade SIMON, un de nos plus anciens adhérents et amis et qui nous a rendu de grands services, a été promu au Grade de Général de Division et nommé Gouverneur militaire de NANCY, commandant la 4^e division blindée et la 6^{ème} division militaire territoriale.

Depuis juin 1981, le Général SIMON était chef du cabinet militaire du Premier Ministre, Mr Pierre MAUROY.

L'attention de T O U S est attirée sur la décision prise par notre Conseil d'Administration, le 12 octobre 1983, concernant la COTISATION 1984.

En application des dispositions de l'article 3. 1 des nouveaux statuts votés par l'Assemblée générale et dont le texte est rappelé dans le Bulletin page 3 :

- la cotisation "normale" des membres adhérents est maintenue à 55,00 frs
- la cotisation des membres donateurs est donc fixée à 110,00 frs
- la cotisation des membres bienfaiteurs ne devra pas être inférieure à 550,00 frs

La Présidente et le Conseil adressent un **APPEL** pour que le maximum de membres de l'A.N.A.I. s'inscrivent comme membres donateurs ou bienfaiteurs, ils permettront ainsi par ce geste de solidarité d'apporter à l'Association les ressources qui lui sont indispensables, sans avoir à augmenter la cotisation des adhérents.

—O—O—O—O—O—O—O—

FONDS DE SOLIDARITE - Institué pour subvenir aux dépenses sociales de l'A.N.A.I. Liste des adhérents ayant souscrit au fonds de solidarité depuis notre dernier Bulletin :

RAFFIN Serge : 65,00 - GELOT Raymond : 125,00 - A.S.A.M.E.O. (Papeete) : 245,00 - DUCASE Martin : 500,00 - JEGOU François : 100,00 - Mme LEVALLOIS Geneviève : 55,00 GUY Jean : 200,00 - FROUSTEY Hubert : 200,00 - MIGNON Roger : 50,00 - VIVIER Guy : 95,00.

—O—O—O—O—O—O—O—

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (A.N.A.I.)
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

15 rue de Richelieu - 75001 PARIS
Tél. : 261 41.29

DEMANDE d'ADHESION

NOM et Prénom : (1) -----

ADRESSE : -----

PROFESSION EN INDOCHINE ET DUREE DES SEJOURS : -----

PROFESSION EN FRANCE : -----

DECORATIONS : -----

CARTE du COMBATTANT n° ----- délivrée par -----

demande son adhésion en qualité de :

(2) MEMBRE ADHERENT : cotisation 55,00 frs par an

MEMBRE DONATEUR : cotisation 110,00 frs par an

MEMBRE BIENFAITEUR : cotisation 550,00 frs par an

droit d'inscription : 10,00 frs

(1) en majuscules

(2) cocher la case utilisée

A
A N A I
A
I